

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 juin 2010

MODERNISATION DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE - (n° 2636)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 524

présenté par

M. Decool, M. Jean-Yves Cousin, M. Remiller, M. Lazaro,
M. Christian Ménard, M. Siré, M. Fromion, M. Cinieri, M. Wojciechowski,
M. Guilloteau, M. Lefranc, M. Christ, M. Cosyns,
Mme Marland-Militello, M. Gatignol, Mme Fort et Mme Marguerite Lamour

ARTICLE 3

À l'alinéa 32, après le mot :

« gracieux »,

insérer le mot :

« , hiérarchique, ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Outre le recours gracieux et contentieux, il convient de prévoir le recours hiérarchique.